

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNE DE VILLEREAL**

L'an deux mil huit, le 18 décembre à 20 H 30, le Conseil Municipal de Villereal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Henri ARNSTAM, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2008

Membres en exercice	15
Membres présents	14
Absents (es)	1
Procuration(s)	1

**Présents :** Pierre-Henri ARNSTAM, Françoise LAURIERE, Jean-Jacques CAMINADE, Laurence LAVIGNERIE, Guillaume MOLIERAC, Reine COURAL, Marie-Ange RUMEAU, Colette MAYET-DELBORG, Sylvie AVEZOU, Kelly GOMES, Alain ARFEUIL, Christian PAJOT, Jean-Pierre LECLAIR, Pierre-Antony EPINETTE

**Absents (es) excusés(es) :** Jean Raymond CRUCIONI

**Secrétaire de séance :** Kelly GOMES

-----

**Tarif forfaitaire de Noël**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que l'Amicale des Commerçants et Artisans de Villereal souhaite organiser un Marché de Noël sous la Halle pendant les fêtes de fin d'année, et qu'il y a lieu de fixer un forfait pour l'occupation exceptionnelle de cet espace.

Après en avoir délibéré les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de fixer à 400 € le montant de ce forfait et mandatent Monsieur le Maire pour émettre le titre correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Pierre-Henri ARNSTAM.

Certifié exécutoire compte-rendu :  
- de la réception en Sous-Préfecture :  
- et de la publication le : 23/12/2008

P. H. Arnstam



P. H. Arnstam

